CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E215038** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2027**

ÉDITÉ LE **24/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/03/2026
Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 26/05/2026
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC CEDEX 1 388 006 686 RCS

Siret : **103 200 747** **00014**
Code NACE : 0000Z
Numéro caisse de congés payés : 586647700114
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 115225580001
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 115225580001
Situation fiscale et sociale : A jour au 24/11/2026

Raison sociale : **ETIENNE**

4 LAUNAY
LE CAMBOUT
22210 PLUMIEUX

Téléphone : 02 96 25 53 12 **Fax :**
Portable : 07 89 31 21 30

Site Internet :
E-mail : contact@sarl-etienne.fr

Responsabilité légale :
ETIENNE ALAN ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/11/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/04/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	03/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/04/2026
o Ventilation mécanique	03/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/11/2026 11:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.